

PARTIE THEORIQUE

II. — SECTION : LA POESIE.

IV. Leçon. — La Versification.

I. — STRUCTURE DU VERS.

§ I. — LA MESURE (suite).

1. Notons, une fois pour toutes, que le vers — quel que soit le nombre de ses éléments ou syllabes — est **masculin** ou **féminin**, suivant la rime qui le termine.

La *rime masculine* est celle qui est constituée par une syllabe sonore :

Ex : — *bonté, vérité—fort, effort.*

La *rime est féminine*, quand la syllabe sonore finale est suivie d'une des syllabes muettes : — *e, es, ent.*

Ex : — *misère, espère, — sacrifices, propices, — pressent, s'adressent.*

La dernière syllabe des vers féminins n'est pas comptée dans la mesure.

Ex : — *A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.*

2. La mesure comporte une **règle générale** — des **exceptions** — un **nombre réel** de syllabes.

1° La *règle générale* s'énonce ainsi : — “ Dans l'intérieur du vers, toute syllabe compte, muette ou sonore ”.

Ex : — *Juge tous les mortels avec d'égaux lois.*

2° Les *exceptions* embrassent plusieurs cas :

a) — **L'e muet.**

Il s'élide devant un mot commençant par une voyelle ou une *h* muette — et non devant l'*h* aspirée évidemment.

Ex : — *Mais le plus habile homme enfin peut se méprendre.*

La vie est un combat dont la palme est aux cieux.

Il disparaît au milieu de certains mots, usités en prose sous les deux formes orthographiques : — “ *dévoûment, gaîment, remerciement, prîrons, calomniâra . . .* ”

Ex : — *Ma foi, je l'avoûrai ; le tour est fort plaisant.*